

# U.E.R.O.S.

Unité d'Évaluation, de Réentraînement  
et d'Orientation Sociale et/ou Professionnelle.

## Objectifs pour le stagiaire

Établir un bilan global de sa situation.

Élaborer et construire un projet socio-professionnel.



## 2 modalités d'accompagnement possibles :

### U.E.R.O.S. STAGE

- Stage de 5 mois consécutifs au sein de l'établissement
- Groupes composés de 12 stagiaires maximum

### U.E.R.O.S. SÉQUENTIELLE

- Accompagnement à temps partiel et si besoin sur plusieurs périodes
- Sur une durée maximale de 3 ans
- Les séquences sont planifiées en fonction des besoins et du projet du stagiaire

## Critères d'accès

- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire d'une R.T.H. et d'un avis d'orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- Avoir une lésion cérébrale acquise (Traumatisme Crânien, Accident Vasculaire Cérébral, ...)
- Proposer une candidature motivée

# FSEF

## CRLC Grenoble

11, rue Emile Zola  
38100 Grenoble  
T 04 76 43 44 44  
F 04 76 43 44 45  
crlc@fsef.net

[www.fsef.net](http://www.fsef.net)

Suivez-nous sur :    

# U.E.R.O.S.

## Contenu du stage

Le stage alterne des périodes en séances collectives et en accompagnement individuel.

### Réalisation d'un bilan de situation

- Médical
- Psychologique
- Neuropsychologique
- Ergothérapique

## Accompagnement dans l'exploration et l'élaboration du projet

### Ateliers de connaissance de soi

- Réentraînement cognitif

### Ateliers Sociaux

- Optimisation de l'autonomie de la vie journalière
- Connaissance et aide à la gestion de la situation sociale
- Activités de création et de socialisation

### Ateliers Professionnels

- Exploration d'orientation professionnelle
- Acquisition de techniques de recherche d'emploi
- Travaux pratiques

## Aide à la mise en place du projet

- Proposition d'orientation
- Proposition de relais avec les partenaires en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle

### Mise en situation

Le stagiaire, soutenu par l'équipe, teste au cours d'une mise en situation d'un mois, la validité de son projet professionnel et/ou de vie sociale.

## Quel coût pour cette aide ?

Ce service est financé par l'assurance maladie, il est gratuit pour ses utilisateurs.